

ANIMATEUR JEUNESSE

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3^{ème} ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

- MISSIONS GENERALES :

Mise en œuvre du projet social du service, sur le volet Jeunesse Animation des ALSH 12-17 ans, des accueils jeunes et des animations de rue

Elaboration et conduite de projets visant à l'autonomie et/ou l'insertion des jeunes, en lien avec les acteurs socio-éducatifs du territoire

Participation aux événements et manifestations du service et activités des Maisons de Quartiers

- ATTRIBUTIONS PERMANENTES / ACTIVITES PRINCIPALES :

Prise en charge des jeunes et encadrement des animations :

- Développement de projets pédagogiques en lien avec le Projet Educatif de Territoire.
- Application de la réglementation de l'accueil de jeunes et de la protection des mineurs
- Prévention des phénomènes de rupture
- Prévention de la délinquance

Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents :

- Dialoguer avec les parents et les jeunes (individuellement, collectivement)
- Dialoguer avec les acteurs éducatifs
- Concevoir et mettre en forme des supports écrits
- Co-construire, formaliser et animer des projets individuels ou collectifs d'animations

Relations fonctionnelles :

- Communication permanente avec les parents et les jeunes
- Relations avec les services de la collectivité, prestataires de services ou de loisirs

- ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

- Participer aux activités du service
- Participation à des formations continues de perfectionnement.

- MARGE D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

L'animateur est responsable de l'ensemble de ces tâches et missions sous contrôle et vis-à-vis du responsable des accueils éducatifs ou de ses adjointes.

Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités en adéquation avec le projet pédagogique.

Responsable de la sécurité des enfants

- QUALIFICATION ET/OU FORMATIONS REQUISES : (SAVOIR)

CADRE D'EMPLOI DU POSTE : animateur

DIPLOME : **social – jeunesse – éducation (BPJEPS)**

EXPERIENCE REQUISE : **2 ans d'expérience sur un poste similaire**

- AVANTAGES :

RTT - Ticket restaurant – CNAS

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30